

# MOBLOC - Résultats

## Mobilités et choix de localisation à long terme en Belgique

DUREE DU PROJET  
01/01/2007 - 30/04/2011

BUDGET  
564.774 €

### MOTS CLES

Accessibilité, demande de mobilité quotidienne, propension à déménager, localisation résidentielle, structures des ménages, communes.

### CONTEXTE

La mobilité et le transport évoluent avec le temps et les générations qui passent. Les interactions entre la mobilité quotidienne et la migration des ménages (définie ici comme un déménagement impliquant un changement de commune) sont nombreuses. L'évolution du système de transport a modifié profondément la barrière de la distance et a largement ouvert les choix en terme de lieu de résidence. Le phénomène continu d'étalement urbain résultant de ces modifications donne lui-même lieu à un renforcement du marché immobilier sur certains territoires, poussant les individus (plus particulièrement les jeunes couples) vers une localisation résidentielle de plus en plus éloignée des traditionnels centres d'activités urbains. Les tensions entre les mobilités quotidienne et résidentielle ont dès lors augmenté malgré la récente augmentation des coûts énergétiques, ce qui, à son tour, a engendré des effets non durables sur la société et l'environnement.

Mais ces nouveaux choix résidentiels ont en parallèle induit de nouveaux comportements en matière de mobilité, basés sur un usage intensif (et probablement excessif) de la voiture privée pour les trajets quotidiens (domicile-travail/école, shopping, loisirs...). La vie sociale (visite aux amis et à la famille) elle-même est devenue plus spatialement étalée. On sait déjà que la propension à changer de résidence est déterminée par un nombre de caractéristiques individuelles ou liées au ménage telles que l'âge, la nationalité ou les revenus, mais les effets des tendances à long terme telles que le vieillissement de la population, l'évolution de la structure des ménages/des familles tant sur les choix résidentiels que sur les comportements de mobilité restent à ce stade largement imprévisibles.

Ce projet de recherche visait à analyser les interactions entre la démographie et l'évolution des mobilités à différentes échelles de temps. En particulier, le choix de localisation du ménage, l'accessibilité quotidienne et les migrations internes semblent fortement corrélés.

### OBJECTIFS

L'objectif du projet était d'établir le lien entre l'évolution à long terme de la société, le choix de résidence, la demande en transport et l'évolution de l'accessibilité en résultant. Du côté des tendances sociales, une attention toute particulière a été accordée aux effets de vieillissement de la population, à l'évolution de la structure familiale et des relations inter générationnelles, mais d'autres variables comme l'aménagement du territoire et les standards dans les tendances de vie ont aussi été prises en considération comme pouvant être incluses dans les modèles développés.

Du côté des transports, l'accent a été mis sur l'évolution de la demande en transport (modèle gravitaire/modèle de demande en mobilité décrit ultérieurement) et les conditions de trafic en résultant (modèles d'accessibilité).

Les objectifs du projet incluaient également des simulations de scénarios pour le futur en Belgique mais comme les chercheurs ont du faire face à un manque de temps, de telles simulations n'ont pu être menées à bien. Néanmoins les principaux modèles sont disponibles pour ces simulations. Les liens entre ces modèles sont en outre prêts à l'emploi.

### CONCLUSIONS

En priorité, les conclusions se rapportent aux principaux modèles qui sont un modèle de propension à migrer, un modèle de localisation, un modèle de demande de transport et des modèles d'accessibilité.

(i) Le modèle de demande en transport permet de déterminer les origines et destinations des flux de déplacements domicile-travail dans le but d'en fournir une estimation pour le modèle d'accessibilité. En effet, au départ des marges d'une matrice origine-destination, ce modèle, calibré sur les données exhaustives du recensement national de 2001, peut calculer le flux entre chaque paire de communes belges. La précision pourrait être améliorée pour mieux modéliser les trajets longue distance mais cela n'aurait pas d'impact sur les trajets plus courts qui eux sont déjà actuellement bien estimés. Ce modèle de demande en mobilité peut alimenter les modèles d'accessibilité qui ont été développés en vue d'obtenir des indicateurs d'accessibilité communale. Ces indicateurs tiennent compte, d'une part, de l'accessibilité au travail durant les heures de pointe du matin et, d'autre part, de l'accessibilité à d'autres endroits d'activités quotidiennes en dehors des heures de pointe. Ces indicateurs sont basés sur les temps de déplacement calculés grâce à un modèle d'accessibilité calibré sur le réseau des autoroutes et des routes nationales. Ce réseau a été caractérisé en recourant à une typologie basée sur les zones urbanisées traversées par les routes, zones déterminées à partir de la couche SIG (Système d'Informations Géographiques) CORINE relative à l'occupation des sols. En outre, une vérification de la vitesse, de la longueur du trajet et de sa durée a été réalisée par comparaison avec les vitesses, longueurs et durées de trajet déclarées dans l'enquête MOBEL pour les déplacements hors pointe.

(ii) Le modèle de propension à migrer nous montre que celle-ci dépend du cycle de vie des individus et plus particulièrement de leurs trajectoires familiales. On peut observer ce lien au travers de la corrélation bien connue avec l'âge et la transition des structures de ménage. En fait, les transitions menant au déménagement sont des situations de rupture, de famille recomposées et du phénomène « quitter le cocon familial ». Il appert que les situations les plus stables concernent les couples mariés (avec ou sans enfant), cette situation est souvent associée à un statut de propriétaire, qui est un autre facteur de stabilité résidentielle.



# MOBLOC- Résultats

## Mobilités et choix de localisation à long terme en Belgique

En d'autres mots, les évolutions probables de situations familiales marquées par l'accroissement de ménages moins stables (situations de cohabitation, famille monoparentale...) devraient générer dans les années à venir une propension à déménager plus élevée.

(iii) Le modèle de localisation nous montre principalement que les gens tendent à s'établir dans les communes où des gens "semblables" (du point de vue, par exemple, de la structure du ménage, de l'âge) vivent. La relocalisation se fait souvent à une courte distance. Les gens quittent rarement leur commune de résidence pour trouver une nouvelle habitation dans un endroit éloigné. Les indicateurs d'accessibilité sont également des facteurs explicatifs significatifs pour les choix résidentiels, bien qu'ils s'avèrent non dominants.

### CONTRIBUTION DU PROJET A UNE POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

L'objectif du projet était d'étudier les liens entre les choix résidentiels à long terme, la mobilité quotidienne et l'accessibilité, avec l'ambition de permettre une meilleure compréhension des comportements des ménages belges au regard de ces enjeux. Plus particulièrement l'importance respective de plusieurs catégories de facteurs est cruciale pour l'établissement de politiques d'accessibilité et d'aménagement du territoire. Le mélange de décisions sur le long terme telles que le logement et de celles à court terme telle que la mobilité quotidienne relèvent du défi.

Les résultats du modèle d'accessibilité fournissent quelques indicateurs d'accessibilité pertinents, ils permettent la caractérisation et la comparaison des communes et nous pensons que cela pourrait avoir des conséquences directes sur la gestion communale. Le modèle décrivant la propension des individus belges à déménager de leur domicile (celui-ci incluant un nombre de facteurs explicatifs au niveau individuel et au niveau du ménage) nous montre que le choix du changement de domicile est principalement causé par les altérations dans la structure du ménage, l'accession à une position différente dans le ménage (d'enfant à chef de famille par exemple) et les classes d'âge. Ceci renforce l'idée que les tendances sociales (en opposé à l'évolution de l'infrastructure matérielle) sont cruciales pour expliquer les migrations internes au sein d'un pays. En particulier la population vieillissante et l'augmentation des ménages « réduits » peuvent présenter des défis spécifiques dans la planification urbaine et dans l'aménagement du territoire en général au cours des années futures.

Enfin, le modèle de localisation du domicile est central dans l'élaboration, au niveau régional, de règlements d'aménagement du territoire pertinents. Les analyses montrent de façon remarquable que les facteurs dominants sont, par degré décroissant de niveau d'importance, la distance entre le domicile précédent et le nouveau, la qualité de la vie perçue pour la nouvelle commune de résidence, la structure du ménage et, en quatrième position, l'accessibilité de la nouvelle commune de résidence. L'accessibilité est donc moins importante que ce qui était envisagé au début du projet.

Une interprétation directe des résultats du projet MOBLOC est que la migration à l'intérieur du pays est moins déterminée par des facteurs d'infrastructure (et dans ceux-ci, l'accessibilité est un exemple important) que par des facteurs liés à la vie sociale dans un sens large : la structure du ménage et son évolution, la proximité aux relations de chacun, la tranche d'âge et la qualité de vie interviennent plus largement dans nos résultats que des facteurs purement liés au transport.

Nous croyons clairement que ces conclusions sont importantes pour toute prévision sur le développement de l'aménagement du territoire et des systèmes de transport. Elles seront d'ailleurs amplement discutées dans le nouveau groupe d'étude de prospective régionale (SRP) établi sous la tutelle de l'Institut Destrée et de l'Institut Wallon d'Évaluation, de Prospective et de Statistiques (IWEPS). Nous projetons également de diffuser ces conclusions plus largement, via des publications scientifiques mais également en essayant de conscientiser les décideurs communaux et le grand public.

### CONTACT INFORMATION

#### Coordinateur

**Philippe Toint**  
Facultés Universitaires Notre-Dame  
de la Paix (FUNDP)  
GRT  
Rempart de la Vierge 8  
B-5000 Namur  
Tel:+32 (0)81 72 49 17  
Fax:+32(0)81 72 49 14  
philippe.toint@fundp.ac.be  
<http://www.grt.be>

#### Partners

**Thierry Eggerickx**  
Université Catholique de Louvain (UCL)  
GÉDAP-SPED  
Place Montesquieu 1 bte 4  
B-1348 Louvain-La-Neuve  
Tel:+32 (0)10 47 29 67  
Fax:+32 (0)10 47 41 92  
eggerickx@sped.ucl.ac.be

**Philippe Gerber**  
CEPS/INSTEAD  
BP 48  
L-4501 Differdange  
Grand Duché de Luxembourg  
Tel: +352 58 58 55 601  
philippe.gerber@ceps.lu

